

Séminaire de formation continue

**Le placement des mineurs :  
aspects de droit civil et pénal**

20 septembre 2024

# LE PLACEMENT DES MINEURS: ASPECTS DE DROIT CIVIL ET PENAL

## Contenu

L'objectif de la journée du 20 septembre 2024 est de présenter les problématiques qui ont le plus intéressé la doctrine et la jurisprudence en matière de placement des mineurs, tant sous l'angle du droit civil que pénal. La matinée sera consacrée à la présentation des différents types de placement prévus par le droit civil, à la lumière des dernières jurisprudences en la matière. Les questions de procédure en lien avec la compétence des autorités pour prononcer ce type de mesures, les droits procéduraux des enfants en cas de placement et les questions actuelles en lien avec le placement des enfants en famille d'accueil seront présentés de manière approfondie. L'après-midi sera consacré aux aspects de droit pénal. Il sera notamment question des conditions au prononcé de la mesure de placement, son rapport avec le prononcé d'une peine et des aspects de procédure. La journée est conseillée à un public ayant déjà des connaissances de base en matière de droit de protection de l'enfant et de droit pénal des mineurs.

## Public concerné

Juges, greffiers/ères, avocats/es, juristes, membres des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte, collaborateur/trices des services sociaux, des services de la protection de la jeunesse et de l'enfance, travailleurs/euses sociaux/ales, médiateurs/trices, médecins.

## Intervenant·e·s

**Virginie Jaquier**, Avocate, Chargée d'enseignement à l'Université de Genève, Présidente de Iuris Conseil Junior

**Loïc Parein**, Docteur en droit, Avocat spécialiste FSA droit pénal, Chargé de cours à l'Université de Fribourg

**Micaela Vaerini**, Docteure en droit, Avocate spécialiste FSA droit de la famille, Lectrice à l'Institut de Recherche et de Conseil dans le domaine de la famille, Chargée d'enseignement à l'Université de Genève, Responsable de la formation

## Date

**Vendredi 20 septembre 2024**, de 9h15 à 15h30

## Direction

**Alexandra Jungo**, Professeure à la Faculté de droit de l'Université de Fribourg

## Responsable des formations

**Micaela Vaerini**, Docteure en droit, Avocate spécialiste FSA droit de la famille, Lectrice à l'Institut de Recherche et de Conseil dans le domaine de la famille, Chargée d'enseignement à l'Université de Genève, Responsable de la formation

## Lieu

Centre de formation continue de l'Université de Fribourg

## Frais d'inscription

CHF 300.-

## Délai d'inscription

23 août 2024

## Inscription et organisation

Service de la formation continue, Université de Fribourg, Rue de Rome 6, 1700 Fribourg

Tél.: 026 300 73 39, E-mail: [formcont@unifr.ch](mailto:formcont@unifr.ch)

**Inscription online: [www.unifr.ch/formcont](http://www.unifr.ch/formcont)**

## Conditions d'annulation

Votre inscription est définitive. Pour tout désistement, nous vous prions de vous annoncer par écrit; la somme de CHF 50.- (par cours) sera facturée pour couvrir les frais administratifs. En cas de désistement entre 2 et 4 semaines avant le début de la formation, la moitié du montant d'inscription sera facturée. La totalité de la finance d'inscription sera exigée si la renonciation est communiquée moins de 2 semaines avant le début de la formation.

L'abandon en cours de formation n'implique pas de remboursement. En cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions, les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de reporter la formation, ce qui implique alors un remboursement total de vos frais d'inscription.

## Inscription et organisation

Service de la formation continue  
Université de Fribourg  
Rue de Rome 6  
1700 Fribourg  
Tél.: 026 300 73 39  
E-mail : [formcont@unifr.ch](mailto:formcont@unifr.ch)  
[www.unifr.ch/formcont](http://www.unifr.ch/formcont)